

m Jean Bamber

LE PETIT CORPATUS



JUILLET 1991

N° 107

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12.04.91

Présents : Mrs CARDIN. GONSOLIN. REYNIER. CORBY. BLANC. GUEYDAN.
BOULANGER. NEBON. BERNARD.

Mmes FRANCOU. MONIER. MOUSSIER. BONDARNAUD. ROUX.

Représenté : Mr PELLISSIER.

1° Mr le Maire ouvre la séance et donne lecture du Budget.

Vote : Pour Mrs et Mmes CARDIN. CORBY. GONSOLIN. BOULANGER. FRANCOU
REYNIER. ROUX. PELLISSIER.

Contre Mrs et Mmes BLANC. MOUSSIER. BERNARD. GUEYDAN.
MONIER. NEBON.

Abstention : Mme BONDARNAUD.

2° Vote des taux d'imposition proposés par le Maire

taxe d'habitation 7.12	soit	209 304 F
foncier bâti 13.51	"	624 000 F
foncier non bâti 56.09	"	32 709 F
taxe professionnelle 23.68	"	1 393 213 F

Pour : Mrs et Mmes CARDIN. CORBY. GONSOLIN. BOULANGER. FRANCOU.
REYNIER. ROUX. PELLISSIER. GUEYDAN. BERNARD.

Abstention : Mrs et Mmes BLANC. BONDARNAUD. MONIER. NEBON

3° Budget d'aide sociale :

voté à l'unanimité

4° Régie de transports :

voté à l'unanimité

Plusieurs problèmes sont traités.

La mise en conformité de la station d'épuration de la zone
artisanale.

L'éboulement des murs du chemin de la Lissandre.

Le remplacement du disque dur de l'ordinateur de la Mairie.

Réunion avec Mr Dumas de Boustigue prévue et reportée.

Pour une plus large consultation le Maire envisage de créer

3 collèges :

des jeunes de 8 à 15 ans

des plus de 60 ans

représentants des Associations, commerçants et artisans.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08.06.91

Présents : Mmes BONDARNAUD. MONIER. ROUX. MOUSSIER.

Mrs CARDIN. REYNIER. BLANC. GONSOLIN. PELLISSIER. NEBON.

GUEYDAN. CORBY.

Représentés : Melle FRANCOU. Mr BERNARD.

absent : Mr BOULANGER.

107

Présentation du bulletin spécial budget remis aux membres du conseil municipal en début de séance.

Vote : pour : Mmes et Mrs BLANC. GUEYDAN. BONDARNAUD. BERNARD.
MONIER. MOUSSIER. NEBON. GONSOLIN.

Abstention : Mmes et Mrs FRANCOU. ROUX. CARDIN. REYNIER. PELLISSIER.
CORBY.

Exonération de la taxe professionnelle, pour les entreprises qui s'installent : (4 ans + 1 an)

Vote : pour à l'unanimité

Informations et questions diverses :

Lecture d'une lettre de l'Association des Pèlerins de La Salette, donnant leur accord de principe pour participer à la réalisation d'un musée religieux, dans la Maison Natale de Mélanie.

Projet d'implantation d'une nouvelle entreprise sur la zone artisanale.

Proposition de signature d'une convention entre les ateliers de l'autonomie et la commune permettant de régler les travaux effectués pour la commune en 1989 & 1990 par cette Association.

Une expertise des dégâts d'infiltration de la Maison Geisser sera effectuée par les experts de l'Assurance.

Demande d'un emplacement annuel sur le marché par un boucher de La Mure.

Le conseil municipal propose la date du samedi 29 juin, pour marquer le départ à la retraite de Mmes Anna Templier et de Mme Bernadette Mathieu, institutrices.

Signature d'une convention avec E.T.E.C pour le passage en souterrain de câbles électriques.

Demande de réintégration de son poste, après un congé parental, de Mme Véronique Dumas, à partir du 1er août 91. Le bureau de la bibliothèque municipale demande une rencontre avec le conseil municipal, pour conserver l'actuelle bibliothécaire. Réunion le 28 juin à 18 H 30.

La réunion annuelle de l'A.F.P. a été volontairement retardée, à cause de la nouvelle organisation de l'alpage confiée à un groupement.

Le 29 juin à la salle des fêtes aura lieu le goûter des anciens. Des chevaux de randonnées seront laissés à Aspres les Corps pendant les vacances.

Location de la salle des fêtes, le 1er août à un groupe Evangéliste.

Demander un devis à Mr BIEGNOLE, pour tondre le terrain de foot. Le Conseil municipal accepte l'extension des bâtiments du terrain de foot.

Une délégation de l'A.D.T.A. doit se rendre en Roumanie, à Busténi, village devant être parrainé par Corps et Plouec du Trieux. La somme rapportée par le LOTO (7 000 frs environ) est toujours disponible et sera employée suivant les besoins.

Demande de contrôle des extincteurs communaux par la maison Desantel.

Les associations peuvent utiliser le droit de réponse dans le bulletin municipal.

Inquiétude sur le niveau de l'eau du Lac du Sautet.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.06.91

Présents : Mrs CARDIN. PELLISSIER. BLANC. GUEYDAN. BOULANGER. BERNARD. GONSOLIN. REYNIER. CORBY.

Mmes MONIER. ROUX. BONDARNAUD. MOUSSIER. FRANCOU.

Représenté : Mr NEBON.

1° Demande d'ouverture d'une porte par Mr Pellissier Louis accordée à condition de :

- laisser l'accès libre à toutes les places de parking
- que les livraisons soient effectuées avant 9H et après 19H du 15.06 au 15.09.
- que les escaliers ne gênent pas l'accès et la manoeuvre des places de parking
- que les arbustes soient replantés
- que la porte-fenêtre soit de même style que celles de l'office du tourisme
- de matérialiser les emplacements.

2° Emploi à la Bibliothèque

Le Maire propose de laisser Mme Denoyer à la Bibliothèque (9h par semaine) le bureau de la bibliothèque reversera la moitié de la subvention départementale, représentant 25% du salaire mensuel de Mme Denoyer.

3° Remboursement des billets des accompagnateurs de l'échange scolaire avec Plouec du Trieux. Une délibération est prise pour que soient remboursés le prix des billets des 3 accompagnateurs avancé par Mme Perot.

4° Aménagement de la salle des fêtes.

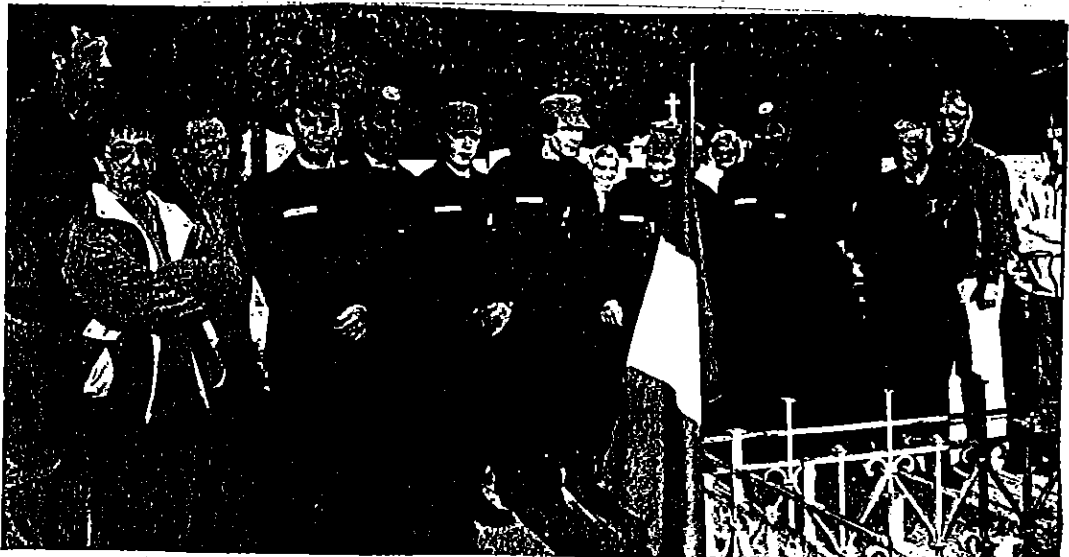
L'union des commerçants ayant remis en état la salle des fêtes, pour éviter des dégradations :

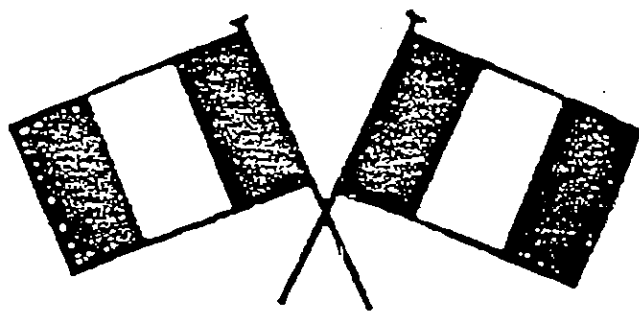
- elle ne sera louée qu'aux particuliers et Associations de Corps.
- un contrat devra être signé au moins 1 semaine avant l'occupation.
- Une caution de 1 000 frs sera demandée au loueur.

- 5° Courrier de Mr Francou
concernant la ruelle donnant accès à son habitation et demandant la réaffectation en voie publique. Ce dossier est laissé en Mairie, afin que les conseillers municipaux en prennent connaissance.
- 6° Containers verre
Le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec EVAC ordures, mettant en place deux containers (1 sur le parking Prayer et 1 derrière la salle des fêtes).
- 7° Mmes Templier et Mathieu n'ayant pu se libérer pour fêter leur départ à la retraite, le conseil municipal décide de leur faire parvenir une plante.
- 8° Journée continue pour les employés communaux.
Pendant les vacances scolaires les employés communaux travailleront de 6h à 13h.
- 9° Container de la Fontaine de la Place
Il est demandé que soit déplacé le container placé près de cette fontaine, vers la rue du four.
Le conseil municipal propose de rappeler que les sacs d'ordures ménagères doivent être sortis seulement le matin ou la veille du ramassage.
- 10° Ralentisseurs sur la route du Lac
Pour des raisons de sécurité le conseil municipal demande à la D.D.E. d'étudier la mise en place de ralentisseurs.
- 11° Panneaux d'affichage
Le comité des fêtes demande l'autorisation de placer un 2ème panneau d'affichage dans le couloir de la Mairie.

L'APPEL DU 18 JUIN

A l'appel de la municipalité, quelques personnes se sont jointes au Conseil Municipal et aux Pompiers pour célébrer cet événement et se rendre en cortège au Monument aux Morts.
Après le dépôt de gerbe, Monsieur le Maire lisait le texte intégral de l'Appel du 18 Juin (ci-joint), faisait l'Appel aux Morts et observer une minute de silence à la mémoire de tous les disparus.





APPEL DU 18 JUIN 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leur armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

GÉNÉRAL DE GAULLE

Texte intégral de l'Appel du 18 juin 1940

prononcé à la B.R.C. à Londres

et non enregistré

Institut Charles de Gaulle



Corps, le 14 AOUT 1991

DEPARTEMENT DE L'ISERE

MAIRIE
DE
CORPS

Code Postal : 38970

Téléphone 76 30 00 31

Madame, Monsieur,

Puisque le "Bulletin Municipal d'Information" est devenu le bulletin d'opposition municipale, je répondrai à la "lettre à la population de Corps" de certains membres du Conseil Municipal du 11 août 1991 dans ce numéro du "Petit Corpatus".

Qu'en est-il réellement des informations soit disant objectives que l'on vous a données ?

La situation : des pertes de ressources, pour la Commune, du fait de la construction de la micro-centrale de l'ordre de 6 MF cumulés sur ces 4 dernières années (surcoût de construction + manque d'eau en 1988, 1989, 1990). D'où un budget en déséquilibre et des difficultés pour la gestion de la Commune, mais qui n'ont rien d'alarmant.

Des informations, orientées, pour essayer de mettre le maire et sa majorité en difficulté;

Des problèmes connus de certains membres de la majorité municipale qui désormais votent avec l'opposition.

Plus, une micro-centrale qui a été proposée par 2 de ces membres au Conseil Municipal, lequel l'avait votée en ayant conscience qu'il y aurait des problèmes !

Un rapport de la Cour des Comptes sur le déséquilibre du budget avec nécessité de reprendre le vote du Budget Primitif - alors que le même budget était en déséquilibre au moins de la même façon les 2 dernières années et qu'il n'y avait pas eu intervention de la même Cour des Comptes !!!

Les solutions proposées par la Cour des Comptes :

a - Limitation stricte des opérations d'investissements. Depuis 2 ans, toutes opérations d'investissements ont été arrêtées.

b - Limitation du recours à l'emprunt. Depuis 2 ans, la Commune n'a fait aucun emprunt.

c - Limitation des lignes de crédit. J'y reviendrai dans l'explication de la solution proposée et votée par la majorité du Conseil Municipal.

d - Adaptation de l'effort fiscal aux engagements contractés par la Commune. Le Commissaire de la Cour des

Comptes proposait une augmentation de 20 % des impôts soit 550 000 F, qui n'apportait aucune solution à la dette communale. Ce que j'ai refusé ! bien entendu, mais que l'opposition aurait aimé voir voter (car les impôts ne seraient pas élevés, dicit le commissaire)

e - Maîtrise des Frais de personnel. Ils étaient de 1 280 000 F en 1988, ils ne seront plus que de 1 180 000 F en 1991 !

etc ... des solutions que nous avons mis en route depuis 2 ans...

La solution proposée par moi-même et votée par la majorité municipale :

Un crédit-bail de 5 500 000 F sur 15 ans. C'est à la fois un crédit (5 500 000 F) et un bail donc une location. Pour une somme de 5 500 000 F (estimation du prix de l'usine micro-centrale) qui est donnée à la Commune, cette dernière s'engage à verser un loyer de 680 000 F par an pendant 15 ans à l'organisme prêteur et au bout de ce temps, pour le franc symbolique, l'usine revient à la Commune. Mais pendant tout ce temps, la Commune continue à encaisser les recettes en électricité produite par l'usine (cette année, enfin , 1,3 MF). On voit que par cette sage décision de la majorité municipale, 5 500 000 F rentrent dans les caisses de la Commune sans augmentation des impôts comme proposé par la Cour des Comptes.

Le paiement de la dette l'an prochain

L'annuité de la dette l'an prochain se verra ainsi ramenée à 2 750 000 F en intérêts et 1 600 000 F en capital soit 4,35 MF.

En face de ce chiffre quelles seront les recettes ?

Impôts et Taxes	2,75 MF
Production d'électricité	1,25 MF
Location gendarmerie	0,40 MF

La Commune n'est donc pas dans la situation que certains, par une alliance conjonctuelle, qui me semble annoncer les prochaines élections cantonales, essaient de vous le faire croire.

Ce n'est pas lorsqu'il y a des difficultés qu'il faut dire "ce n'est pas nous...., c'est vous". Face aux problèmes, il faut savoir garder son sang froid et trouver les solutions adéquates et les plus avantageuses. C'est ce que fait la majorité actuelle du Conseil, qui ne perd pas son temps à écrire des lettres orientées, mais qui travaille dur.

Au fait de bonnes nouvelles : nous allons construire 1100 m² d'usine, pour GORGY (15 emplois supplémentaires) + OSE (5 emplois supplémentaires) et 1200 m² pour la société G.P.S (25 emplois supplémentaires pour juillet 1992). Il va falloir réfléchir à aggrandir la zone d'activité ! et construire rapidement des logements !

Autres bonnes nouvelles. En 1977, début de mon mandat, le budget de fonctionnement de la Commune était de 1 870 000 F et les impôts de 400 000 F.

En 1991 Budget de fonctionnement 9 000 000 F et les impôts de 2 400 000 F.

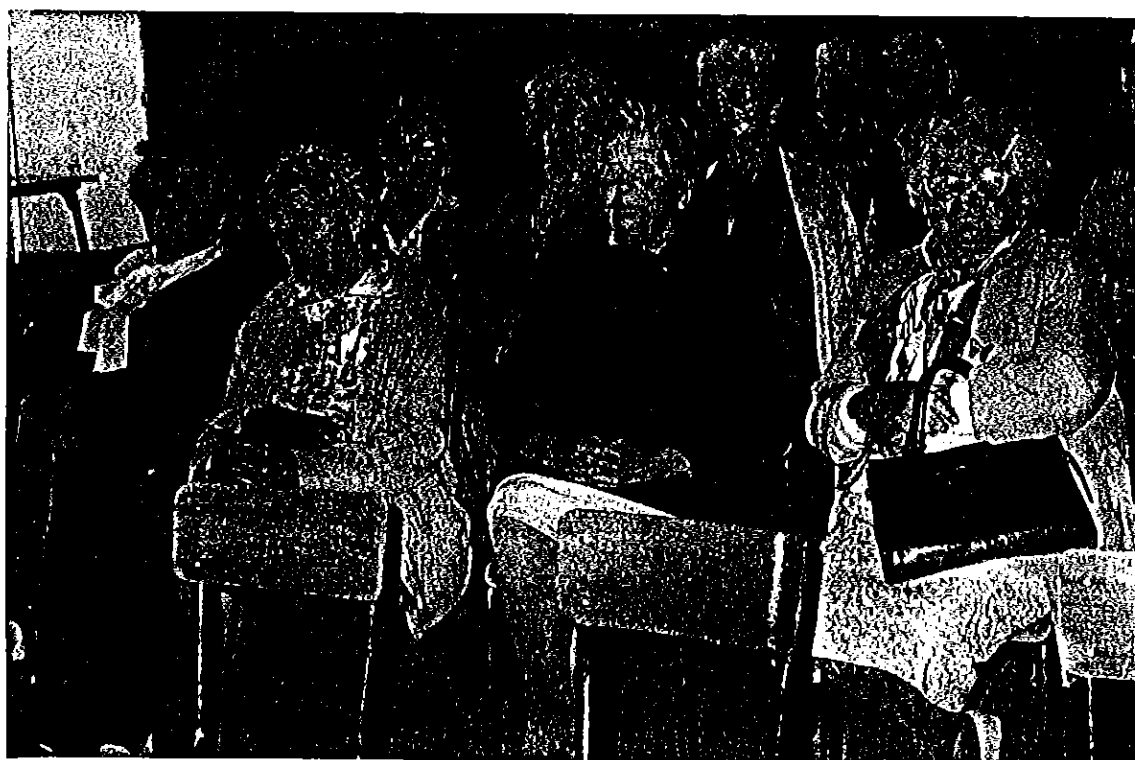
Le Maire,



LE GOUTER DES ANCIENS

AVEC "LA BELLE EPOQUE"

Dernièrement, une trentaine d'anciens ont répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés à la salle des fêtes pour assister au spectacle donné par le groupe murois : "La belle époque". Chants et danses anciennes dont le rigaudon, se sont succédés pendant près de deux heures, puis spectateurs et acteurs ont ensuite partagé un copieux goûter préparé et servi par Marc Corby et Daniel Cuchet du comité des fêtes. Tous ont apprécié la bonne humeur et la vitalité du groupe "La belle époque", qui s'est dépensé sans compter.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Je soussigné, Marie-France FLORENCE, Présidente d'Honneur de l'Association de Parents d'Elèves de Corps, déclare ce qui suit : L'Association de Parents d'Elèves a été créée par moi-même en décembre 1986 et inscrite au Journal Officiel en janvier 1987, elle a pour but :

- 1°) De participer en priorité et en collaboration avec le personnel enseignant au programme scolaire et principalement à toute manifestation scolaire ou une participation financière est demandée aux familles et ce bien entendu dans la limite de ses moyens.
- 2°) A toutes activités extra-scolaires (cadeaux, fête de Noël) uniquement si l'Association dispose d'un capital suffisamment important et si la 1ère clause est respectée.
- 3°) Toute personne qui représente l'Association au Comité de Parents d'Elèves se doit de lui rendre des comptes et en aucun cas ne peut disposer de l'Association comme bon lui semble et à des fins strictement personnelles.
- 4°) Il appartient au Président de trancher toute question litigieuse et sa réponse est sans appel.
- 5°) L'Association organise chaque année un loto. Le bénéfice sert à financer les manifestations scolaires et ce dans la limite de ses moyens.
- 6°) Une assemblée Générale à lieu tous les ans, et toutes les familles qui ont des enfants scolarisés à Corps, seraient les bienvenus. Ils ont probablement des idées à communiquer.
- 7°) Nous demandons au personnel enseignant d'avoir l'amabilité de nous communiquer rapidement le programme des visites scolaires prévu pour l'année à venir, y compris les échanges scolaires avec Plouec du Trieux, commune jumelée avec Corps, afin que nous puissions travailler correctement.

Je déclare avoir fait cette mise au point dans le seul but de permettre à l'Association de continuer son oeuvre et je souhaite qu'à l'avenir, les personnes qui représenteront l'Association à toutes manifestations auxquelles elles seront conviées, le fasse en toute honnêteté et simplicité, pour le bonheur des enfants.

Fait à Corps le 24 juin 1991

M.F. FLORENCE

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Sortie annuelle à l'Abbaye de Boscodon et Croisière sur le lac de Serre-Ponçon

Le mercredi 5 Juin avait été choisi pour effectuer la sortie annuelle de l'Association, une quarantaine de participants, enfants et adultes étaient présents à 8 heures sur les Fossés et montaient dans le car en direction de l'Abbaye de Boscodon. Deux heures plus tard, ils découvraient cette ancienne abbaye chalaisienne fondée en 1130, construite dans la pierre locale, de teinte blonde, sur un fond de prairies, forêts et montagnes.

Seuls, l'abbatiale et le bâtiment des Moines subsistent et sont en cours de restauration en employant les matériaux (la pierre du pays) et les outils de l'époque de sa construction. Les enfants s'intéressent à la façon de tailler la pierre. De taille imposante ces bâtiments surprennent, mais à l'intérieur on est frappé par la luminosité et la simplicité de l'abbatiale à nef unique. Après avoir visité les lieux, le groupe s'enfonce dans la forêt de Boscodon et s'installe à la Fontaine de l'Ours pour le pique-nique, puis, c'est la descente sur Savines où a lieu l'embarquement à bord de la Carline pour une mini-croisière de deux heures sur le lac de Serre-Ponçon, mis en eau en 1960, couvrant 3 000 hectares, mesurant 3 km dans sa plus grande largeur et 20 km d'Embrun à Espinasses. Nous pouvons admirer les sommets environnants dont l'Obiou, Les Demoiselles Coiffées, etc... en suivant les commentaires du Capitaine.

Le temps passe très vite et nous reprenons le car pour rentrer. Une légère panne nous retiendra à Gap pendant une bonne heure où nous serons hébergés chez Isa et nous rejoignons Corps à 19 heures ravis de cette journée passée en plein air dans une très bonne ambiance.



Le Préfet de l'Isère

Grenoble, 1^e 16 AOUT 1991

Transmis par la Mairie
pour information.

Monsieur le Conseiller Général,

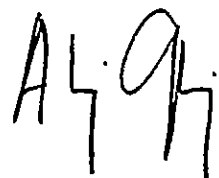
Par lettre du 19 avril 1991, je vous informais de l'éligibilité du Sud Isère à l'objectif 5b du nouveau règlement d'utilisation des fonds européens en vous transmettant une plaquette d'information reprenant les différentes catégories d'opérations susceptibles d'être financées.

Le 19 Juillet 1991, la Commission a approuvé le Programme Opérationnel pour le développement des zones rurales concernant ces six cantons. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le document établi par la Communauté à l'intention de la presse.

J'ai chargé M. Erard CORBIN de MANGOUX, Sous-Préfet, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture de l'Isère, de suivre la mise en oeuvre de ce programme. Je vous invite à vous adresser à lui pour tous problèmes que vous pourriez rencontrer, notamment au niveau du montage des dossiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet absent,
Le Secrétaire Général,



Alain GEHIN

M. Gérard CARDIN
Conseiller Général
Maire
38970 CORPS

IP(91)692

**PRESSE-MEDDELELSE - MITTEILUNG AN DIE PRESSE - PRESS-RELEASE - INFORMATION A LA PRESSE
ΑΝΑΚΟΙΝΩΣΗ ΠΙΑ ΤΟΝ ΤΥΠΟ - INFORMAZIONE ALLA STAMPA - MEDEDELING AAN DE PERS**

Bruxelles, le 19 juillet 1991

**Approbation du
Programme opérationnel plurifonds
de développement des zones rurales
dans le département de l'Isère
(Région Rhône-Alpes)**

La Commission a approuvé un programme opérationnel pour le développement des zones rurales dans le département de l'Isère. La décision porte sur un concours communautaire de 5,178 MECU, soit 36,25 Mio F, provenant de deux fonds structurels : le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie agricole (3,413 MECU), et le Fonds Européen de Développement régional (1,765 MECU).

La zone d'application de ce programme est située dans le Sud du département de l'Isère et couvre la Trièves avec les cantons Cluelles, Mens et Monestier-de Clermont, ainsi que le Valmontheys composé des cantons de Corps, la Mûre et Valbonnais. Cette zone, qui souffre avant tout d'une crise démographique sévère, a une population de 17.000 habitants pour une superficie de 133.480 ha.

Afin de renverser les tendances défavorables en matière de situation socio-économique, ce programme se propose :

- d'assurer la reconversion nécessaire de ses secteurs en difficulté (secteur agricole, bassin houiller)
- de trouver des voies de diversification réalistes et
- de créer les conditions favorables à leur mise en oeuvre.

Sur la base de ces objectifs, deux trains de mesures ont été proposés en vue, d'une part, de développer de nouveaux systèmes d'exploitation agricole et forestière et, d'autre part, de développer la diversification de l'activité économique et de mettre en oeuvre des travaux liés aux glissements de terrains.

Les mesures du premier volet visent à mettre en valeur les ressources agricoles en assurant le renouvellement des chefs d'exploitation agricole, en favorisant l'implantation de nouveaux agriculteurs (diagnostics, sensibilisation), en intervenant sur les structures foncières (mobilité foncière, échanges, travaux d'amélioration foncière et pastorale) et en améliorant la connaissance des espaces en voie d'abandon et leur évolution. Ces mesures seront accompagnées par des actions soutenant et animant la diversification des productions (mise en place de nouvelles technologies, achat de matériel en commun, développement de l'image de marque locale, promotion collective et mise en marché), la valorisation des ressources forestières locales (amélioration des peuplements, soutien technique), ainsi que la mise en place d'un système de surveillance pour maîtriser les mouvements de sol superficiels.

Le deuxième train de mesures se propose de diversifier l'activité économique en promouvant l'artisanat et les très petites entreprises (mise en place de services communs, mesures de promotion), en aménageant des zones artisanales, en développant des ateliers à vocation industrielle et artisanale et en valorisant le potentiel touristique par la mise en valeur des plans d'eau existant, la mécanisation et la création de capacités d'accueil et une meilleure organisation de l'offre touristique et de la promotion.

Programme opérationnel plurifonds
de développement des zones rurales
dans le département de l'Isère
(Région Rhône-Alpes)

1. Caractéristiques techniques: n° 90.5B.FR.010.04.JS

Cadre communautaire de référence: Rhône-Alpes

Etat membre: France

Décision de la Commission: 90/585/CEE (JO L 322
du 21 novembre 1990)

2. <u>Sous-programmes</u>	<u>Coût total</u>	<u>Concours CEE</u>
Sous-programme 1: Développement de nouveaux systèmes d'exploitation agricole et forestière - risques naturels	14,00 MECU	3,41 MECU
Sous-programme 2: Diversification de l'activité économique	12,46 MECU	1,77 MECU
TOTAL programmes	26,46 MECU	5,18 MECU

La Communauté contribue pour 19,6% au montant total du programme.

3. Autorités responsables de l'exécution

Préfet du Département de l'Isère, sous l'autorité du Préfet de région Rhône-Alpes.

COMITE DE JUMELAGE : VENTE DE GATEAUX.

La vente de gateaux organisée en faveur de l'échange scolaire avec PLOUEC DU TRIEUX a produit la somme de 1.060 F.

Remerciements à tous ceux qui ont participé à cette vente.

PETIT ADDITIF ÉTYMOLOGIQUE

L'Homaiellerie

Madame Gisèle Roux précise (Le Petit Corpatus N°104) que les anciens cadastres écrivaient Homaiellerie et non Hormaiellerie. En conséquence les hypothèses étymologiques "orme" et "hors" doivent être rejetées et seule reste l'étymologie: la place aux hommes, la place où les journaliers attendaient d'être embauchés. Il existe à Lyon une rue de la Poulaillerie dans laquelle aussi, disait-on autrefois, certaines personnes attendaient; mais il s'agissait de débauche plus que d'embauche.

Mallecombe

Il s'agit peut-être de Combe Male, au Nord-Ouest des Ablandins, commune de La Salette-Fallavaux; la route traverse cette mauvaise combe 2 Km avant d'arriver au sanctuaire.

La Salette

Un nouvel argument tendrait à confirmer que ce nom n'a rien à voir avec "salle" au sens de maison, petite ou grande: Les documents anciens écrivent le plus souvent "L'église en La Salette", "St Jullien en La Salette", "Les Payas en La Salette", tout comme nous disons Quet en Beaumont, St Firmin en Valgaudemar, St Bonnet en Champsaur, St Etienne en Dévoluy; La Salette semble donc être une région. Si La Salette avait été un lieu précis, une salle, nos ancêtres auraient dit "de", tout comme nous disons Côtes de Corps, Monestier d'Ambel, St Pierre de Méarotz, Croix de La Pigne (ou "lès", comme Aspres lès Corps).

Le Sautet

Madame Juliette Arbouet précise (Le Petit Corpatus N°103) que le latin "saltus" désignait une gorge rocheuse, un défilé forestier. Le Sautet est donc bien la gorge rocheuse.

Les Touches

Le dictionnaire topographique de l'Isère donne, comme nom ancien, "Costa de Ochiis", la côte des Ouches. S'il en était bien ainsi, le "T" serait un ajout moderne inexplicable et le nom viendrait du gaulois "olca", terre labourable.

Jean Gueydan

VISITE COMMENTEE DE CORPS.

L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU ORGANISE UNE VISITE
COMMENTEE DE CORPS , LE MARDI 20 AOUT.

Départ devant l'église à 20H00.

Transmis par la Mairie

Pour information -

Réponse par suivante

CORPS, le 24 Juillet 1991

Monsieur le Maire de CORPS.
Mairie

38970 CORPS

Monsieur le Maire,

A ce jour, nous pouvons constater que les abords du camping du Lac du Sautet et de l'école de voile de CORPS ne reflètent pas l'image d'un village touristique.

De nombreux vacanciers nous font remarquer le mauvais état du camping du lac qui, malgré la bonne volonté des gardiens, ne peut apporter les prestations qu'ils sont en droit d'attendre. L'entretien du site est totalement négligé depuis de nombreuses années.

D'autre part, le niveau d'eau du lac du Sautet est très bas, ce qui aggrave encore le manque d'attractivité de nos plages.

Comment se fait-il que les lacs de SERRE PONCON, de ST PIERRE ou de MONTHEYNARD soient remplis ?

Ce constat nous amène à nous interroger sur l'efficacité voire l'existence de vos différentes interventions auprès des instances responsables.

Par ce courrier, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de bien vouloir nous fournir une réponse motivée concernant vos démarches auprès des institutions concernées.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos plus respectueuses salutations.

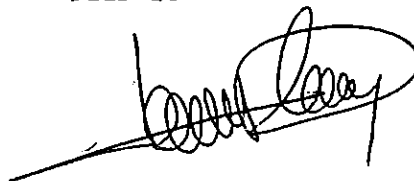
L'Union des Commerçants

Pour le Bureau



L'Office du Tourisme

Pour le Bureau





Vos Réf. :

Monsieur CARDIN
Conseiller Général
Maire de CORPSNos Réf. : D4/MCr/DM
AL 62 Df 121

38970 CORPS

Locuteur : M. CLAIR
Tél. : 76 48 9202

Objet : Retenue du SAUTET

Grenoble, le

- 1 AOUT 1991

Monsieur le Maire,

Lors des récents contacts que vous avez eus avec notre Chef de Groupement de centrales du SAUTET, ce dernier vous a développé les raisons principales qui expliquent le niveau actuel de la retenue du Sautet, constaté par les riverains, sans doute pour la première fois depuis de très nombreuses années.

En réponse à votre courrier du 26 juillet écoulé, nous vous apportons les précisions suivantes :

- au plan hydrologique :

- les apports en eau attendus du bassin du Haut-Drac, résultant de l'enneigement, ont été déficitaires de l'ordre de 30 % par rapport à la normale,
- on constate également, un déficit des précipitations pluvieuses, se traduisant par une baisse notable des écoulements en rivières,

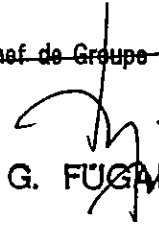
- au plan énergétique : la consommation électrique de cet été, plus importante que la normale, nécessite de faire appel exceptionnellement aux moyens de production hydraulique tels que les centrales de lacs entraînant le déstockage partiel des retenues artificielles.

Cette situation a donc conduit à utiliser plus que prévu les chutes des hauts bassins des Alpes du Nord ; ainsi le taux de remplissage de ces réservoirs est-il, à mi-juillet, d'environ 60 %, à comparer à la moyenne habituelle de 75 à 80 %, avec par exemple : Roselend 60 %, Tignes 53 %, Mont-Cenis 64 %, Grand-Maison 56 %, Sautet 54 %, Monteynard 66 % (soit une cote du plan d'eau de la retenue inférieure de 10 mètres à la cote habituellement constatée).

Si notre mission est de satisfaire la demande de consommation électrique à tout moment de la journée, celle-ci ne peut se faire sans un souci économique qui peut conduire à privilégier l'usage de l'énergie hydraulique plutôt que celui d'énergies fossiles.

Espérant vous avoir apporté les précisions utiles, non sans rappeler notre attention montrée par ailleurs pour les activités touristiques, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Le Chef de Groupe Régional,


G. FUGAIN

LES JOURNEES COMMERCIALES

Les journées commerciales organisées par l'union des commerçants présidée par J.François ROSTAING, ont obtenu un vif succès.

Le matin, les exposants prenaient place et présentaient des objets artisanaux et locaux, de la brocante et des antiquités.

Les commerçants s'étaient groupés autour d'un étal de marché à l'ancienne et proposaient leurs produits. Des animaux, chèvres, poulets, ânes faisaient la joie des enfants. Les amateurs de cartes postales et d'affiches anciennes pouvaient, quant à eux, " chiner " à volonté.

Un grand choix de voitures neuves, d'occasion et anciennes étaient exposées place Napoléon, et il était aussi possible de survoler en hélicoptère Corps et ses environs; cette animation a remporté un grand succès, et toute la journée démonstration de Deltaplane et de V.T.T.

Toutes ces activités avaient drainé la grande foule qui se dispersait dans les différents commerces.

Mais le " clou " de cette journée était la soirée gastronomique et dansante qui a eu lieu à la salle des fêtes. Là, les hôteliers-restaurateurs de Corps : le Boustigue Hôtel, le nouvel Hôtel, l'Hôtel de la Poste, l'Hôtel du Tilleul, ont réalisé la prouesse de servir à plus d'une centaine de convives un repas " pantagruélique " dans une superbe ambiance, animée par le groupe de jazz " Vitamines ", Garcimore et Drac-Radio. le service était assuré par les commerçantes, et la plonge par les commerçants.

Le lendemain, malheureusement, la pluie était au rendez-vous et cela a , en fait, désorganisé le programme: la démonstration d'arts martiaux et les danses du pays Gavot ont dues être annulées et l'escalade du clocher légèrement perturbée.

Malgré tout, les journées commerciales resteront un excellent souvenir, et déjà se préparent les journées commerciales: 1992.



LES PLOUËCOIS À LA SALETTE

DES PELERINS RAVIS

La semaine dernière, un groupe du Diocèse de Rennes (de près de 250 personnes) a séjourné au Sanctuaire de la Salette, comptant parmi eux, une douzaine de Plouëcois dont le Recteur Mr. le Cor.

Partis de Plouëc du Trieux, ville jumelle de Corps, sous la pluie et le froid ils ont apprécié le soleil, les belles montagnes, les cérémonies religieuses et l'accueil des pères de la Salette, dont le père Delaplagne, qui a eu le plaisir de les rencontrer.

Les pèlerins Bretons sont repartis samedi en souhaitant une fructueuse rencontre lors de la prochaine visite des Corpatus..



CENTRE D'ANIMATION

Cet été le Centre d'Animation qui existe depuis deux ans, ne fonctionnera pas, la subvention versée chaque année par la direction départementale de la jeunesse et des sports ayant été refusée. En effet l'Etat désire accentuer son action vers les quartiers défavorisés. L'Equipe animatrice fera son possible pour que l'année prochaine, le centre fonctionne aussi bien que les saisons précédentes.

Toutefois, d'autres associations continuent de proposer aux enfants leurs activités: le Kuklos accentuera son programme de randonnées à pieds et en mountainbike, le F.C.O. proposera de nouveau le tir à l'arc, practice de golf et tennis de table au stade de foot.

Et encore cette année, le centre nautique et l'office du tourisme offriront aux enfants la possibilité de découvrir les sports nautiques et les activités de la plage.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à l'office du tourisme de Corps.

LA FÊTE DE TOUTES LES MUSIQUES

Le premier jour de l'été pour suivre le mot d'ordre lancé par Jack Lang en 1981, les amateurs de musique se sont retrouvés à la salle des fêtes. C'est une prestation très variée qui a été offerte au public, venu nombreux fêter l'arrivée de la saison estivale. Au programme: un groupe sud-américain, la chorale, Patrick, Guy, Christophe, Géraldine, de jeunes irlandais en stage au sanctuaire de la Salette, etc...tout cela orchestré par Marc Corby et Daniel Cuchet, du comité des fêtes, a permis à chacun de se divertir et de passer une agréable soirée.



RHONE-ALPES ♦ Horlogerie industrielle

Gorgy met Siemens à l'heure

La PME grenobloise a deux ans d'avance dans le domaine de la gestion d'informations horaires. Ce qui lui ouvre de belles références, y compris chez ses concurrents.

De notre correspondant.

♦ La société Gorgy Timing, spécialisée dans l'horlogerie électronique professionnelle, vient d'équiper le siège social de Siemens en Allemagne (Munich) d'une centrale horaire « intelligente » qui commandera un millier d'horloges par l'intermédiaire d'une antenne réglée sur un émetteur de signal horaire. Un petit tour de force (le groupe allemand fabrique lui aussi des centrales horaires) pour la PME grenobloise qui avait créé l'an dernier une filiale

commerciale à Karlsruhe. Celle-ci l'a notamment aidée à s'adapter au marché d'outre-Rhin et aux normes VDE.

Depuis une quinzaine d'années, Maurice Gorgy, fondateur d'un petit groupe comprenant Gorgy Timing (17 personnes et 16 millions de francs de chiffre d'affaires) et Production Gorgy Timing (7 millions de francs et 15 personnes, plus trois salariés en Allemagne), a cherché à substituer à l'électromécanique, l'électronique et la radiosynchronisation dans le domaine de la gestion d'informations horaires. Un créneau comportant d'innombrables applications (transmission sur longues distances, programmation, marquage de l'heure, chronométrage d'intervalles de

temps, etc.). Pour les centrales haut de gamme, Gorgy Timing estime avoir deux ans d'avance sur les départements horlogerie industrielle des grands groupes tels que Siemens ou Telenorma (groupe Bosch), avec lequel Maurice Gorgy négocie précisément un accord de représentation en Allemagne.

Programme « l'heure absolue »

La société dont la rentabilité devrait cette année remonter à 8 %, le niveau de 89 (3 % en 90), attribue son avance technique à la collaboration avec la SNCF, « une administration qui s'implique pour faciliter l'exportation des produits ».

Exemple : Gorgy compte exporter une carte radiosynchronisée développée pour mesurer tous les 40 kilomètres avec une grande précision le temps séparant deux TGV. Parmi ses dernières références figurent la fourniture de centrales horaires aux aéroports de Karachi (Pakistan), Tabarka (Tunisie) et Nouakchott (Mauritanie) et deux projets à Bombay et Delhi ; l'équipement en horloges étanches des garages de maintenance de l'ICE (le TGV allemand) à Hambourg ; et un contrat avec Jean-Claude Decaux dans le cadre du programme « l'heure absolue ». Ce projet, soutenu par les régions et l'ANVAR, prévoit la fourniture de 2.500 horloges radiosynchronisées aux lycées et collèges, à partir de la rentrée 1991.

Anne Châtel-Demonge

article relevé dans " Les ECHOS " le quotidien de l'économie.

PROFESSION DE FOI.

Dimanche, la paroisse était en fête. Cinq enfants : Rodolphe Masse, Sébastien Bouvier, Aurélie Moutin, Karine Porcero Céline Freynet ont célébré leur profession de foi et cinq autres faisaient leur première communion : Laetitia Masse, Samuel Freynet, Stéphanie Abert, Nicolas Duménil, Rémi Jacquier.

Entourés de leur famille, leurs amis, de tous les paroissiens, ils ont suivi avec recueillement et piété, la cérémonie célébrée par le père Delaplagne, organisée par Mme Milcent avec la participation de Mme Francou et de la chorale.



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Vente de brioches pour l'association espoir 1991

La vente de brioches effectuée le samedi 25 mai dans tout le canton de Corps en faveur de l'Association Espoir, Comité départemental de lutte contre le cancer, a donné le résultat suivant :

AMBEL	24 brioches	625.00
BEAUFIN	32 "	830.00
CORPS	253 "	7 358.80
LES COTES DE CORPS	32 "	1 015.00
MONESTIER D'AMBEL	15 "	500.00
PELLAFOL	90 "	3 103.20
QUET EN BEAUMONT	20 "	570.00
ST LAURENT EN BT	120 "	4 021.00
STE LUCE	19 "	475.00
ST MICHEL EN BT	30 "	900.00
ST PIERRE DE MEAROTZ	30 "	1 000.00
LA SALETTE	40 "	1 027.00
LA SALLE EN BT	110 " "	3 500.00
somme collectée		24 925.00
achat des brioches 815 X 9		- 7 335.00

Somme versée à l'Association ESPOIR 17 590.00

Au nom de l'Association ESPOIR, Mme Gisèle ROUX, responsable cantonale, remercie Mr Fouilloud, boulanger à La Salle en Beaumont et Mr Venzin, boulanger à Corps qui ont fourni les brioches, les Maires du canton, les vendeurs et vendeuses bénévoles et tous ceux qui ont généreusement acheté les brioches.

A Corps ont participé à la vente : Mmes J. Arbouet, S. Balmet, J. Corréard, A. Eymard, A. Gontard, M. Mary, O. Charles, J? Noël, J. Savignon. Mrs G. Gueydan et E. Pellissier.

JOURNEE DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

La quête effectuée ce jour-là a produit la somme de 1 560 F.

Merci aux quêteuses : Mesdames M. Joséphine Pellissier, Mathilde Mary et Karine Andrieux.

BIBLIOTHEQUE

Exposition de dessins d'enfants Initiative à renouveler

Durant le mois de juin les murs de la bibliothèque étaient recouverts de dessins d'enfants des classes de Mme Mathieu (CP & CE1) et de M. Orlarey (CE2. CM1. CM2). Aucun thème n'avait été donné, et suivant l'inspiration des artistes en herbe, une grande variété de couleurs et de décors étaient exposés.

Les responsables de la bibliothèque (Mmes Suzette Garaud, Présidente, Solange Balmet, vice présidente, Jacqueline Denoyer, bibliothécaire) qui avaient organisé cette exposition ont été ravies du nombre de participants et de la qualité des dessins, et ont décidé de récompenser tous les enfants, un pin's a été offert à chacun ainsi qu'une boisson et quelques friandises, en présence des instituteurs.



LE GOUTER DE L'A.D.M.R.

Dimanche dernier, l'Association d'aide à domicile en milieu rural du canton a réuni à la salle des fêtes, les personnes aidées, les aides-ménagères et les bénévoles, pour un après-midi de détente.

Les invités de l'Association ont été accueillis par Mme. Gisèle Roux, présidente et Mmes Juliette Savignon et Denise Garnaud, vice-présidentes et ont applaudi la chorale dirigée par Mme Mauricette Francou, avant de partager un copieux goûter et d'échanger leurs propos.

Cette rencontre leur permettait de se retrouver pendant quelques heures, dans une chaleureuse ambiance.



LE CLUB SE PROMENE

Pour sa première sortie de printemps le club du 3e âge avait choisi le ROYAN. Ainsi une cinquantaine de personnes ont découvert cette région et se sont embarquées à Saint-Nazaire pour une mini-croisière sur la Bourne et l'Isère.

elles ont pu apprécier le calme et la tranquillité et surtout admirer de nombreux oiseaux aquatiques: hérons cendrés, cygnes, colverts, poules d'eau etc...qui peuplent ces rivières.

Au retour, le repas les attendait au restaurant "Rome" dont les propriétaires sont originaires de Corps.

L'après-midi était consacré à la découverte de la fabrication et utilisation des noix, avant de reprendre le chemin du retour.

Le soleil était de la partie. Tous sont revenus enchantés de cette journée.



Filets de sole au beurre d'orange

Préparation : 15 mn

Cuisson : 45 mn

Réalisation : assez facile

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

Filets de sole
Oranges
2 jus de citron
Jaunes d'œufs
0 g de beurre
Carottes
Poireaux
Sel, poivre

RÉALISATION

Préparez un court-bouillon.
Roulez chacun des filets de sole sur lui-même.
Maintenez-les avec une ficelle en bois.
Faites pocher les filets pendant 5 mn.
Salez-les.
Maintenez-les au chaud.
Versez 1 orange.
Ajoutez le zeste.
Servez-les dans le court-

bouillon encore chaud.
○ Faites-le réduire de façon à obtenir 3 c. à soupe de liquide.
○ Pelez les carottes.
○ Coupez-les en fins bâtonnets.
○ Ôtez la partie trop verte des poireaux.
○ Lavez-les.
○ Coupez-les en deux dans le sens de la longueur.
○ Faites cuire les carottes et les poireaux 10 mn à la vapeur.
○ Lorsque le fumet est réduit, retirez la casserole du feu.
○ Ajoutez le jus d'un demi-citron ainsi que le jus des oranges.
○ Salez et poivrez.
○ Ajoutez les jaunes d'œufs.
○ Remettez sur le feu et incorporez le beurre par petits morceaux en fouettant très énergiquement.
○ Lorsque la sauce a bien épaissi, retirez du feu.
○ Servez les filets nappés de sauce, accompagnés des carottes et des poireaux.

BON À SAVOIR

Ces filets de sole peuvent également se servir accompagnés de pommes vapeur.

Economique

Taboulé

Préparation : 20 mn

Cuisson : 10 mn

Réalisation : très facile

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

● 200 g de pilpil de blé (ou boulghour)
● 4 tomates bien fermes
● 100 g d'oignons blancs
● 1 gros bouquet de menthe
● 1 très gros bouquet de persil plat
● 1/2 verre d'huile d'olive
1^{re} pression à froid
● 2 citrons
● 1/4 de concombre
● Paprika
● Sel, poivre

RÉALISATION

○ Lavez le blé concassé.
○ Arrosez-le de 2 verres à moutarde d'eau froide.
○ Laissez-le gonfler 1 h environ.
○ Lavez les tomates et essuyez-les soigneusement.
○ Épluchez-les.
○ Coupez-les en petits dés.

○ Lavez le concombre.
○ Découpez-le en très petits dés.
○ Épluchez et hachez dans le mixeur les oignons blancs.
○ Saupoudrez-les d'une petite pincée de paprika.
○ Lavez la menthe et le persil.
○ Ciselez-les finement.
○ Dans un saladier placez le pilpil préalablement égoutté.
○ Ajoutez les oignons, les dés de tomates, la menthe, le persil, ainsi que le concombre.
○ Pressez les citrons.
○ Mélangez le jus ainsi obtenu avec l'huile d'olive.
○ Salez et poivrez.
○ Versez cette préparation dans le saladier avec le pilpil.
○ Remuez bien.
○ Placez au réfrigérateur pendant au moins 1 h.
○ Servez très frais.

BON À SAVOIR

Vous pouvez également servir ce taboulé avec des feuilles de laitue ou de chou-tendre. Placez une cuillère de taboulé sur la feuille, roulez-la et croquez.

Grand

Biscuit de Savoie aux fraises

Préparation : 15 mn

Cuisson : néant

Réalisation : très facile

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

ou 2 biscuits de Savoie
ou l'épaisseur
50 g de fraises
1/4 de l de crème Chantilly
1 verre de liqueur de fraise

RÉALISATION

Préparez rapidement les fraises.
Égouttez-les.
Coupez le biscuit en 2 dans l'épaisseur s'il est très épais.
Versez la liqueur dans une petite jatte.
Ajoutez à la liqueur 1/2 verre à liqueur d'eau.
Posez un biscuit des Cleux sur un plat de service.
Trempez-le de liqueur.
Garnissez de chantilly.
Recouvrez de fraises.
Posez le 2^e biscuit.
Trempez-le de liqueur.
Saupoudrez de sucre glace.

○ Disposez quelques fraises sur le dessus et autour du gâteau.
○ Placez le gâteau au frais jusqu'au moment de servir.

BON À SAVOIR

Si vous préparez la génoise vous-même, voici la recette : dans une terrine, cassez 4 œufs, ajoutez 1 pincée de sel et 125 g de sucre en poudre. Placez la au bain-marie sur une casserole d'eau et maintenez à feu doux. Battez au fouet jusqu'à ce que le mélange triple de volume. Retirez la terrine du bain-marie. Versez 125 g de farine en pluie. Mélangez bien. Versez doucement 60 g de beurre fondu en tournant. Travaillez toujours avec des gestes légers pour que la pâte conserve son velouté. Versez la pâte dans un moule à manqué de 22 cm de diamètre. Faites cuire dans un four th 4-5 pendant 30 mn en évitant d'ouvrir la porte du four.

UNE IDÉE DE MENU FAMILIAL

- ☑ Salade niçoise
- ☑ Champignon
- ☑ Biscuit de Savoie aux fraises

SOLUTIONS DU N° 2241

Mots croisés

Horizontalement : 1. Antécédents. 2. Mou. Araser. 3. Nubile. Cuir. 4. Ebène. Lavée. 5. Sa. Piler. 6. Dévaliser. 7. Querelle. 8. Uri. Errer. 9. Entêté. Semé. 10. Sée. Ode. Vit. 11. Inespéré.
Verticalement : 1. Amnésiques. 2. Nouba. Urnes. 3. Tube. Délite.

4. Inter. 5. Calé. Veston. 6. Ere. Pal. Ede. 7. Da. Lille. Es. 8. Escaliers. 9. Neuves. Rêve. 10. Trière. Emir. 11. Ré. Rareté.

L'EAU DE NOIX

L'eau de noix est une liqueur qu'on trouve dans le commerce ou que vous pourrez préparer en juillet avec de jeunes noix vertes écrasées et rangées dans un grand bocal.

Comptez une trentaine de noix pour 2 litres d'eau-de-vie ou de rhum. Versez l'alcool dans le bocal, avec un clou de girofle, et laissez macérer dans un endroit ensoleillé jusqu'à fin septembre. Filtrerez alors la macération et ajoutez 500 g de sucre en poudre à l'eau de noix. Filtrerez à nouveau un mois plus tard et attendez encore quelques semaines pour consommer.

ECHANGE SCOLAIRE.

LES CORPATUS SONT ALLES à PLOUEC-du-TRIEUX

Durant la 2ème quinzaine de Juin, 19 élèves de la classe de M. Orlarey, comprenant le cours de C.E.2., C.M.1, et C.M.2, se sont rendus à Plouëc-du-Trieux, Côtes d'Armor, village jumelé avec Corps, pour effectuer un stage de voile à la base de Trébeurden, avec une 2ème activité: la découverte du milieu marin, par demi-journée en 2 groupes.

Les enfants étaient reçus dans les familles. Ils étaient accompagnés par leur instituteur, François Mei, animateur sportif et Marie-Jeanne Perot (parents d'élève). De nombreuses visites commentées étaient au programme: Les Estrans, les Marais de Quellen, le musée Océanopolis à Brest, le centre ornithologique de l'Île-Grande, Ploumanac'h, les 7 Îles, réserve naturelle, Pleumeur-Bodou etc...

Tout était organisé par les responsables scolaires de Plouëc-du-Trieux, d'une façon parfaite, seule la pluie et le froid n'avaient pas été prévus et ont été compensés par l'accueil chaleureux réservé au groupe.

Après ce complet dépaysement, chaque Corpatus a retrouvé ses montagnes et sa famille en attendant de recevoir son correspondant en Février-Mars 1992, pour une classe de neige.





La pRéViSiOn En MoNtAgNe

La montagne, un milieu spécifique

- les conditions météorologiques évoluent très rapidement.
- les phénomènes perturbateurs sont souvent plus violents que ceux rencontrés en plaine.
- les mauvaises conditions atmosphériques augmentent les difficultés et créent des risques supplémentaires.
- d'excellentes conditions peuvent paradoxalement engendrer d'autres risques.

La prévision météorologique: un facteur de confort et de sécurité.

Elle anticipe les phénomènes, et permet la diffusion rapide des perspectives d'évolution du temps.

- mais elle ne maîtrise pas pour autant ces phénomènes.
- elle doit être bien interprétée et utilisée en conséquence.
- la connaissance des bulletins météorologiques et nivologiques doit s'accompagner de l'observation personnelle sur le terrain, ce qui demande une bonne expérience.



Apprenez à lire les bulletins météorologiques

METEO FRANCE

Station de

*

*

*



*

Bulletin du Mercredi 19 juillet à 19 h 00.

Bonsoir !

SITUATION GENERALE ET EVOLUTION

La période de beau temps sec et stable touche à sa fin. Un front froid, étiré ce soir du PAS-DE-CALAIS au VAL de LOIRE et à l'AQUITAINE, progresse vers l'Est. Il atteindra les ALPES demain jeudi en mi-journée. Il y déclenchera de violents orages.

Les hautes pressions se rétabliront dès vendredi, la fin de la semaine s'annonce belle et chaude.

PREVISIONS VALABLES SUR LES ALPES DU NORD POUR LA JOURNEE DU JEUDI 20 JUILLET...

Aggravation !

La nuit dégagée permettra, une fois encore, un regel modéré de la neige en haute montagne.

Dès les premières heures de la matinée, le ciel se chargera de nuages au-dessus de 4 000 m.

Les premiers orages pourront éclater sur les reliefs vers la fin de matinée. Ils se généraliseront rapidement par l'Ouest à l'ensemble de la région. La montagne sera alors «bouchée» au-dessus de 1 500 m.

Ces orages, localement violents, accompagnés de coups de vent et parfois de grêle, donneront de fortes averses jusqu'en soirée. Une baisse accusée des températures, surtout en montagne, accompagnera les précipitations (neige à partir de 3 000 m environ).

Températures:

En plaine : minimales 14°; maximales 20°;

A 1 000 m : minimales 10°; maximales 28°;

A 2 000 m : minimales 4°; maximales 12°;

isotherme 0° : 4 200 m la nuit, s'abaissant à 3 500 m l'après-midi,

isotherme -10° : 6 000 m la nuit, s'abaissant à 5 000 m l'après-midi.

Comment prendre connaissance des prévisions météorologiques

LA PRESSE ET LA TELEVISION

- diffusent quotidiennement des bulletins grand public,
- les stations de télévision régionales diffusent des prévisions plus localisées intéressant les massifs montagneux situés dans leurs zones d'écoute.

LES CENTRES DE STATIONS METEOROLOGIQUES

Pour avoir des informations plus précises, utilisez :

- **LE MINITEL** : 36.15 code METEO (pour toutes les régions).
- **LE TELEPHONE** : mise en place progressive du système Allo-Météo en liaison avec France-Télécom dans toute la France.
- 36.65.02.XX (XX étant le numéro du département) prévisions à 48 heures pour le département; aperçu à 5 jours (depuis la région d'appel).
- 36.65.04.04 prévisions pour les massifs montagneux
- 36.65.00.00 prévisions à 5 jours sur la région d'appel
- 36.65.01.01 prévisions à 5 jours pour toute la France

REPONDEURS NIVO-METEOROLOGIQUES *TEL. MINITEL

ALPES

CHAMONIX : CHABLAIS, MT-BLANC, ARAVIS.	50.53.17.11	
BOURG-ST-MAURICE : BAUGES, BEAUFORTIN, VANOISE, MAURIENNE, TARENTAISE.	79.07.08.24	36 15 MTOLY
ST-MARTIN-D'HERES : CHARTREUSE, VERCORS, BELLEDONNE, OISANS, GRANDES-ROUSSES.	76.51.19.29	

BRIANCON : PELVOUX, THABOR, QUEYRAS, PARPAILLON, CHAMSAUR, DEVOLUY.	92.21.20.20	
ST-AUBAN : UBAYE, TROIS EVECHES.	92.64.90.60	
NICE : ALPES AZUREENNES, MERCANTOUR.	93.71.01.21	

CORSE

AJACCIO : CINTO, INCUDINE, RENOSO.	95.20.12.24	36 15 MTOMA
BASTIA : ROTONDO.		

PYRENEES

PERPIGNAN : PYRENEES-ORIENTALES.	68.61.30.52	
----------------------------------	-------------	--

TOULOUSE : PYRENEES CENTRALES ET ARIEGEOISES, PYRENEES OCCIDENTALES.	61.71.11.11	
ST-GIRONS : PYRENEES ARIEGEOISES.	61.66.44.40	36 15 METSO
OSSUN-TARBES : PYRENEES CENTRALES.	62.32.90.01	
PAU : PYRENEES OCCIDENTALES.	59.92.13.49	

* Bulletins nivo-météorologiques quotidiens de la mi-décembre à la fin avril.

Vent à 3 000 m : SW 20 puis 40 km/h le matin, rotation à NW 40/60 km/h dans l'après-midi.

Vent à 5 000 m : SW 20 puis 60 km/h le matin, rotation au NW 60 km/h dans l'après-midi.

Tendance ultérieure :

Vendredi : Ciel le plus souvent très nuageux à couvert. Eclaircies fugitives, plus belles en plaine. Frais.

Samedi et Dimanche : Retour du soleil. Quelques nuages l'après-midi au-dessus du relief. Température en hausse.

Lundi : Beau le matin, nuageux à très nuageux l'après-midi, lourd : nouvelle dégradation orageuse envisagée pour le soir et la nuit suivante.

Commentaires :

La 1ère partie du message évoque à grands traits les conditions météorologiques récentes, celles prévues dans les heures à venir et les jours suivants. Elle a pour objet de mettre en relief les éléments moteurs des changements en cours ou attendus (ici, le «Front Froid» et les «Hautes Pressions»). Elle se veut également pédagogique en essayant de faire comprendre comment s'articulent les «mécanismes» atmosphériques. C'est pourquoi des mots techniques simples sont volontairement utilisés.

La 2ème partie est consacrée, dans un langage «grand public» (pas de termes techniques) à la prévision pour les prochaines 24 heures.

C'est le corps du message. Elle met ici en valeur les événements propres à mettre en difficulté, voire en danger, les usagers de la montagne. En particulier, il est précisé que «les premiers orages pourront éclater en cours de matinée», à un moment délicat où les cordées sont encore au sommet ou à proximité, situation à éviter absolument.

Cet ensemble de menaces justifie un titre lapidaire, sans équivoque, qui a valeur de mise en garde immédiate : «aggravation !».

On précise le vent à 5 000 m et sa direction d'origine pour les cordées qui évoluent en très haute montagne (le Mont-Blanc à 4 807 m).

La 3ème partie permet l'organisation d'un emploi du temps «à moyen terme». Dans ce bulletin, c'est le week-end qui offre les perspectives les plus favorables. Mais, pour ceux qui partent plusieurs jours, il peut être envisagé de mettre à profit le vendredi pour une marche d'approche. La dégradation du beau temps est annoncé pour le lundi après-midi, avec toutes les précautions requises pour une échéance déjà lointaine, donc incertaine.

Documents transmis par Hervé FERRIERE.

A SUIVRE...

* FOOTBALL CLUB de L'OBIOU CORPS

A PROPOS DU BENEVOLAT

Le Bénévolat, du nom savant "der Activus Benevolus" est un mammifère que l'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi par petits groupes dans divers endroits, quelquefois, tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recttes supplémentaires pour boucler le budget.

Le téléphone, très utilisé par le bénévole lui prend beaucoup de son temps, mais il lui permet de régler les petits et les gros problèmes qui se posent au jour, le jour. C'est donc son ami, un ami qui lui coûte cher, mais dont il apprécie l'efficacité.

Par contre, l'ennemi héréditaire du bénévole est le "Yaqua" (nom populaire) dont les origines à ce jour, n'ont pu être déterminées; le "Yaqua" est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit, qui ne lui permet de connaître que deux mots: "Y'a qu'à", ce qui explique son nom!

Le "Yaqua", bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave "le Découragement".

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement: absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche, et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision, sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître, et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on ne les rencontre plus que dans les zones, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arriveront plus à se reproduire. Les "Yaqua", avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes, pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront alors, avec nostalgie, le passé pas si lointain où le bénévole pouvait se traquer sans contrainte.

Persuadés que parmi nous, aujourd'hui, ne circule pas cet animal étrange qu'est le "Yaqua", nos bénévoles pourront donc oeuvrer tout à leur aise, sans crainte d'attraper la terrible maladie du "Découragement".

Ce dont nous nous réjouissons !!!

HF

CONCOURS DE PETANQUE

Le mardi 25 Juin, le Club a organisé son concours annuel de pétanque, réservé aux membres du Club, à Valbonnais. Une quarantaine de participants y ont pris part et ont apprécié les abords du Plan d'eau pour jouer aux boules. A midi, ils étaient 55 à se retrouver au Chardon Bleu pour savourer le repas et se détendre avant la distribution des prix effectuée par la Présidente, Madame Mignonne Pellissier et le Docteur Gérard Cardin qui remettaient une médaille à chaque joueur et les félicitaient pour leur compétence et surtout leur bonne humeur.

Classement : 1er Léon Gonzalez - Solange Balmet
2e Jean Roche - Mathilde Mary
etc...



CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

FANTINE Fille de Bénédicte et Bernard ROUYRE,
 petite-fille de Mignonne et Eugène Pellissier

SAMUEL Fils de Monique et Jean ROYER

THOMAS Fils de Monique et Jacques MONIER,
 petit-fils de Madame Olga MONIER

ELSA Fille de Hélène et Richard PAREDES,
 petite-fille de Madame et Monsieur Louis FELIX

NICOLAS Fils de Laurence MICHELLAND et Antoine de CARVALHO,
 petit-fils de Danièle et André MICHELLAND

Sincères félicitations et meilleurs voeux aux bébés.

CARNET BLANC

Le samedi 22 Juin, a été célébré le mariage de Armand GUEYDAN et de
Géraldine DEVOLUY, fille de Aline et Henri DEVOLUY.

Le samedi 13 Juillet a été célébré le mariage de Christine ROCH et
de Christophe ROGOVIN, fils de Nicole et Gérard ROGOVIN

Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs voeux
aux jeunes époux.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Gaston SCIANDRA Epoux de Madame Madeleine SCIANDRA, née NEBON,
 beau-frère de Madame Paule GONSOLIN et de
 Mademoiselle Juliette NEBON

Désiré BARBE Epoux de Madame Aimée BARBE, père de Jacqueline,
 Ginette, Michèle et Claude BARBE

Paule ABONNEL Soeur de Mademoiselle Yvonne ABONNEL

Germain SERRE Epoux de Madame Jeanne SERRE, père et beau-père
 de Yvette et Alain REYNIER et de Monsieur et
 Madame Michel SERRE, frère et beau-frère de
 Madame Rosalie PELLISSIER, et de Madame et Monsieur
 HOSTALIER et de Monsieur et Madame Alexandre SERRE

Raoul DALMER Epoux de Madame Marie-Rose DALMER, père et beau-père
 de Sylvette et Gérard ORLIER et de Guy DALMER

Yvonne GARCIN Epouse de Monsieur Déléon GARCIN, père et beau-père
 de Annie et Max SAFFY et de Sylvette et Jean-Paul
 GARCIN-GUIDECOCQ, soeur et belle-soeur de Madame
 et Monsieur Edouard ARNAUD et de Madame Thirza ROUX.

Jean-Philippe PELLISSIER Fils de Nicole et Gérard PELLISSIER, petit-fils de
 Madame Rosalie PELLISSIER et de Monsieur et Madame
 Marcel GRAND, neveu de Simone et Marc ASIE et de
 Renée et Michel GYSELINCK.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos
sincères condoléances.

CONTAINERS " VERRE "

Les usagers sont informés que des Containers pour la collecte du VERRE,
bouteilles et tout autre verre ont été placés: un sur le PARKING PRAYER et
l'autre vers la SALLE DES FETES.

BALEINES ET OIES BLANCHES EN MIGRATION

Voyage au Québec, du 28 septembre au 12 octobre 1991, organisé par la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature.

Plusieurs rendez-vous sont fixés :

- un premier, avec les baleines près du bateau, sous le vol des labbes et autres oiseaux marins,

- le second avec des milliers d'oies blanches se détachant sur le feuillage de l'été indien, sans oublier les affûts pour observer les orignaux (l'élan québécois), les balades dans "les grands jardins" tapissés de lichens...

L'itinéraire suivra les bords du fleuve Saint Laurent, jusqu'aux Iles Mingan, le cap Tourmente, les Laurentides.

Hébergement en motels et auberges de jeunesse transports en minibus.

"Dunes et Lagunes : La Tunisie"

Conférence-diaporama "Aventures - Nature"

La Tunisie, lieu de soleil et de vacances par excellence, nous fait rêver par la beauté de ses paysages méditerranéens. Invité par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la Nature), Patrice Weiss, conteur et naturaliste de talent de l'association Jeunes et Nature, nous fera découvrir la vie secrète et merveilleuse de ses dunes et ses lagunes.

Pour faire la connaissance avec ses merveilles :

Rendez-vous à la FRAPNA-Isère

5, place Bir-Hakeim à Grenoble.

Tél : 76.42.64. 08

le mercredi 18 septembre, à 20 H 30.

entrée gratuite pour les adhérents, 10 francs pour les autres.

Ramassage des ordures Ménagères.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

=====

Le ramassage des ordures ménagères est effectué à partir de 7 H, les : lundi, mercredi, vendredi. Il est rappelé que les sacs doivent être sortis une heure avant le passage du camion, ou la veille, mais ne doivent pas séjourner dans les Containers.

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	S
2	M	O	V		A	R	A	S	E	R	
3	N	U	B	I	L	E		C	U	I	R
4	E	B	E	N	E		L	A	V	E	
5	S	A		T		P	I	L	E	R	
6	I		D	E	V	A	L	I	S	E	R
7	Q	U	E	R	E	L	L	E			A
8	U	R	I		S		E	R	R	E	R
9	E	N	T	E	T			S	E	M	E
10	S	E			O	E			V	I	T
11		S		I	N	E	S	P	E	R	E

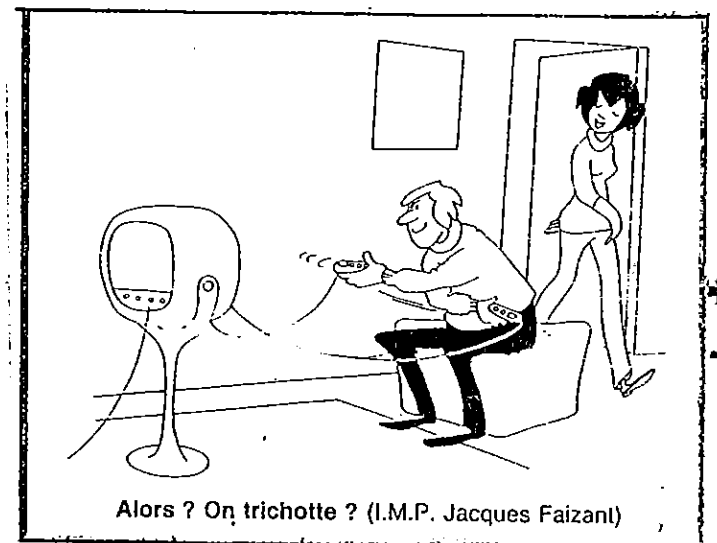
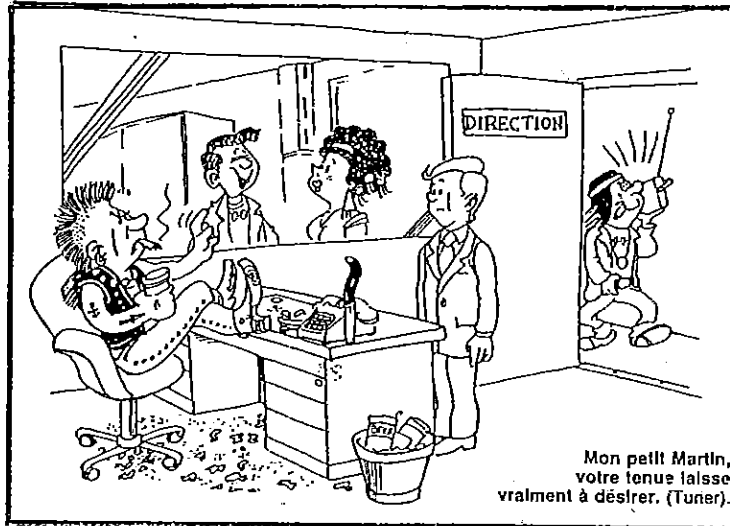
Horizontalement :

1. Il faut remonter pour les chercher.
 2. Pas ferme. Faire du plat.
 3. Qui peut se marier. Peau de vache.
 4. Essence super. Nettoyée.
 5. Possessif. Ecraser.
 6. Agir comme un voleur.
 7. Dispute.
 8. Canton de Suisse. Vagabonder.
 9. Obstiné. Répond.
 10. Fleuve côtier. Poème.
 11. Qui n'était donc pas attendu.

Verticalement :

1. On est obligé de leur adresser des rappels.
 2. Sorte de foire. Récipients.
 3. Un grand succès. Divinité.
 4. Un joueur.
 5. Très fort. Vêtement.
 6. Période. Supplée.
 7. Pour un oui, autrefois.
 8. Moins beaux quand ils sont de service.
 9. Pas portées. Songe.
 10. Un vieux bateau. Souverain musulman.
 11. Note. Une chose pas ordinaire.

HUMOUR



Solutions en
 " Page Cuisine "

Le Conseil Municipal n'a pas été appelé à se prononcer sur ce rapport, ni sur l'analyse, ni sur le budget proposé.

- Jugeant les propositions de la Chambre Régionale des Comptes non réalistes, Monsieur le Maire a proposé une autre solution qui implique la prise d'un **Crédit bail d'un montant de 5.500.000 F (550.000.000cts) sur l'usine de la micro centrale**. Cette solution, qui permet une recette de fonctionnement (produits exceptionnels), peut être assimilée à un **emprunt supplémentaire**. De ce fait, la section de fonctionnement du budget 1991 est rééquilibrée, mais, **l'endettement de la commune est augmenté d'environ 3.200.000 F (320.000.000cts)**, la différence servant, entre autre, à rembourser par anticipation (en partie) un emprunt.

Cette proposition a été présentée au Conseil **sans contrat écrit** (au 8 août 1991). **Il ne s'agit à ce jour que de négociations informelles avec un organisme financier dont on ne sait si elles aboutiront et dont on ne connaît pas les conditions: taux d'intérêt ?, loyer annuel ?, valeur de rachat de la micro centrale ?...etc.**

Le budget soumis au vote par Monsieur le Maire inclut le crédit bail sans reprendre *aucune des propositions de la Chambre Régionale des Comptes*. Il est présenté en équilibre pour la section de fonctionnement et en déficit pour la section d'investissement.

- **La sagesse nous a conduit à demander, dans l'intérêt de la commune et de la population un délai de réflexion et d'étude de 48 heures, délai qui nous a été refusé.**

Dans ces conditions, il ne nous a pas paru possible, du fait de l'importance de ce vote, d'émettre un avis sérieux et réfléchi. Ce qui nous a conduit à la position de **refus de participation de vote**, qui n'est, ni un vote pour, ni un vote contre, ni une abstention et qui rentre dans un cadre légal.

7 élus ayant refusé de participer au vote.

R. BERNARD

J. BLANC

O. MONIER

C. BONDARNAUD

R.A. MOUSSIER

G. GUEYDAN

M. NEBON

NB Nous rappelons que:

- le rapport de la Chambre Régionale des Comptes a été distribué aux membres du Conseil Municipal à l'**ouverture de la séance** (soit à 21 heures le 8 août 1991) alors qu'il était arrivé en Mairie le 8 juillet 1991.

- au jour de la réunion **aucun document écrit** concernant le contrat de crédit bail de la micro centrale ne nous a été présenté.

Corps le 11 août 1991

LETTRE A LA POPULATION DE CORPS

- Le bulletin "Spécial Budget" de juin 1991 concluait en indiquant qu'à ce jour le budget primitif 1991, déposé à la Préfecture de l'Isère le 15 avril 1991, n'était toujours pas revenu en Mairie de Corps.

En fait ce budget avait été transmis à la Chambre Régionale des Comptes par le Préfet. Celui-ci a utilisé l'article 8 de la loi No 82-213 du 2 mars 1982 qui prévoit que: **"lorsque le budget d'une commune n'est pas voté en équilibre réel la Chambre Régionale des Comptes est saisie par le représentant de l'état".**

- En date du 8 juillet 1991 Monsieur le Maire de Corps recevait par lettre recommandée l'analyse de la Chambre Régionale des Comptes et ses propositions pour un nouveau budget. Monsieur le Maire disposait d'un délai de 30 jours pour informer le Conseil Municipal et lui soumettre, pour vote, **les propositions de la Chambre Régionale des Comptes.**

Convoqué le 5 août le Conseil Municipal s'est réuni le 8 août à 21 heures. Nous avons pris connaissance à ce moment là - et à ce moment là seulement - du contenu de ce rapport en même temps que le public présent

L'analyse présentée ne fait que confirmer les informations du bulletin "Spécial Budget" avec toutefois une différence pour ce qui concerne:

-le montant des annuités d'emprunt pour 1991: le Bulletin Municipal indiquait 10.192 F (1.019.200 cts) par habitant, le chiffre réel est de 15.940 F (1.594.000 cts) par habitant.

-de même, en ce qui concerne le déficit annoncé à 800.000 F (80.000.000cts) (à partir des éléments présentés lors du vote du budget primitif 1991) il est en réalité de 3.300.000 F (330.000.000cts).

Les solutions proposées par la Chambre Régionale des Comptes sont:

- 1 - la limitation stricte des opérations d'investissement;
- 2 - la limitation du recours à l'emprunt et de l'octroi de la garantie communale;
- 3 - la limitation, au minimum indispensable des prêts-relais et lignes de crédit;
- 4 - l'adaptation de l'effort fiscal aux engagements contractés par la commune;
- 5 - la maîtrise des frais de personnel;
- 6 - la reconstitution progressive de l'épargne;
- 7 - la recherche du financement avant tout commencement des travaux;